



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 29 juin 2022

« EXPÉRIENCE SANS FRONTIÈRES » POUR FAVORISER L'EMPLOI ET L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS EN SITUATION RÉGULIÈRE EN FRANCE

Le dispositif « Expérience sans frontières » permet un accompagnement individualisé des primo-arrivants, en situation régulière en France, qui souhaitent valoriser leur expérience professionnelle acquise à l'étranger afin de trouver un emploi. Une phase expérimentale s'est tenue pendant près de deux ans (octobre 2020 à juin 2022), dans trois départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes (l'Ain, la Loire et le Rhône). Ce projet s'inscrit dans les priorités fixées par le ministère de l'Intérieur pour favoriser l'accès à l'emploi des étrangers.

Très souvent, les étrangers travaillant en France rencontrent des difficultés à faire reconnaître leur expérience professionnelle acquise à l'étranger, ce qui peut produire un déclassement sur le marché du travail. Dans le même temps, certaines entreprises peinent à trouver des compétences et des salariés qualifiés.

Financée par l'État dans le cadre de crédits pour l'intégration des étrangers et du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), cette expérimentation pilotée par l'Éducation Nationale (Gipal Formation, Drafpic et Greta) s'est déroulée autour de plusieurs ateliers pour la réussite de chaque parcours comme :

- la valorisation des compétences ;
- le renforcement de la maîtrise du français (pour 55 % des bénéficiaires) ;
- des formations professionnelles répondant aux attentes du marché du travail ;
- la validation des acquis de l'expérience (pour 35% d'entre eux) ;
- l'appropriation des pratiques professionnelles en France ;
- l'accompagnement à l'insertion professionnelle.

L'ensemble des acteurs associés à cette expérimentation (bénéficiaires, services de l'État, associations, représentants du monde économique, etc) s'est réuni à la préfecture de région le 28 juin pour dresser le bilan de cette action.

Au total, le programme a bénéficié à 70 personnes (42 dans le Rhône dont 30 dans la métropole de Lyon, 15 dans l'Ain et 13 dans la Loire) représentant 31 nationalités. À ce jour, près de 61 % des bénéficiaires sont en formation, en emploi ou en création d'activité. Compte tenu du succès de ce dispositif innovant, un projet de déploiement dans 12 académies de l'Éducation Nationale a été déposé dans cadre de l'appel à projets du Fonds Asile Migration Intégration (Union européenne) avec le soutien de l'État.

**Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Clément COTI

Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 69003 Lyon Cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69